

# Ecole de la Banque et du Réseau

## Un projet non finalisé !

■ Pour la petite histoire, les dirigeants de La Banque Postale ont largement communiqué dans les médias sur la création de l'EBR... avant même de la présenter aux Organisations Syndicales. ■ Le CFPB donnera un coup de pouce pour former les postiers dans l'immédiat et probablement à venir. Les formateurs ont montré par le passé leur aptitude à monter en compétence sur tout type de formation, y compris pour des formations sous-traitées. ■ Néanmoins le projet a été présenté aux OS en CDSP le 11 mars 2015. ■ Le projet de cette école concerne 329 agents issus de l'Université du Réseau et 100 issus de la DFBP/RSF. ■ Le Comité Technique Nationale officialisera la création de l'EBR en juin. ■ Au sortir du CTN la restructuration de la formation sur le territoire sera lancée. ■ Mais aujourd'hui tout n'est pas clarifié !

### Une école sous contrôle.

Pas un mot dans le dossier détaillant l'EBR sur la présence dans les arcanes du pouvoir d'un comité scientifique présidé par des banquiers et composé de membres issus du monde universitaire, de l'entreprise et de la société de consommation. A ce petit monde est associé des postiers/banquiers. L'attelage de ce comité aura «théoriquement» une mission consultative.

D'autre part l'EBP s'appuiera sur un partenariat avec le Centre de Formation à la Profession Bancaire (CFPB). Ce centre, comme son intitulé l'indique, donnera un coup de pouce pour former les postiers/banquiers dans l'immédiat et probablement à venir.

Pour rassurer tout le monde la Directrice de la future EBP souligne que toutes les banques ont des comités scientifiques et forment leurs «collaborateurs» via le CFPB. Donc rien de bien original. Mais dans le contexte global de restructuration de La Poste, ça change tout !

Par ailleurs le volet social, les mesures d'accompagnement n'ont pas été abordées lors des plénières alors que les représentants Poste ont d'ores et déjà annoncé que certains postes seront modifiés !

### Ayez confiance !!!

Les dirigeants se veulent rassurant, pas de filialisation, pas de délocalisation, pas de suppression de poste. Cependant à l'URLP les départs ne sont plus remplacés et

les promotions sont renvoyées à une date ultérieure... après la réorganisation.

Pas un mot dans le dossier sur le rattachement du pôle recrutement-sélection et de la MOS. La décision de rattachement hiérarchique sera prise avant le CT national de juin. Quant au pôle «recouvrement de fonds» de la Formation Professionnelle Continue, les agents seront rattachés à la Direction des Ressources de l'EBR.

Concernant les souhaits des agents c'est ambigu, comment faire des souhaits sur des postes qui ne sont mêmes pas encore définis ?

### Les compétences existent en interne.

Les formateurs des 2 NOD ont déjà montré par le passé leurs aptitudes à monter en compétence sur tout type de formation y compris pour l'ingénierie. Cependant une autre vague de certification et labellisation est prévue.

Les certifications et labellisations subies n'ont apporté aucune valeur ajoutée pour les stagiaires, sinon de générer stress et RPS pour les formateurs. Heureusement les formateurs management n'auront pas à repasser cette pénible épreuve, nous a-t-on assuré. Les futures labellisations et certifications, doivent être négociées dans un cadre d'amélioration des conditions de travail et du bien-être au travail.

... / ...

## Et les conditions de travail ?

La conciliation vie privée vie professionnelle, sujet qui a fait l'objet de plusieurs accords n'a même pas été évoqué lors des CDSP.

Pour Sud on ne peut aborder une nouvelle réorganisation sans parler des conditions de travail de tous les personnels :

■ Déplacement le dimanche compensé simple NON NON et NON !

■ Que les formateurs ne soient pas de leurs deniers lors des déplacements professionnels. Actuellement les taux de repas ne permettent pas de couvrir les frais !

■ Une prime pour compenser l'altération de la vie privée.

■ Limitation des découchés.

■ Des promotions pour les montées en compétence de demain. Des sous il y en a puisque le budget formation a été abondé de plusieurs milliers d'euro. A moins que l'on ne nous dise pas tout et

que les enveloppes budgétaires soient réservées aux prestataires externes ! La formation incivilités nous pouvons très bien l'assumer seul en interne.



■ Des promotions dès 2015 pour les classes II et III.

■ Des passerelles vers la classe III pour les classes II. Des postes en III1.

■ Reconnaissance de l'expérience professionnelle de tous les acteurs de la formation.

**Dans ce projet pas un mot sur le plus important à savoir la réorganisation des services, des plaques et des sites qui suivra la mise en place de l'EBR dans un deuxième temps.**

**Quel sera la stratégie de formation ? S'appuiera-t-elle sur les compétences des formateurs pour l'ingénierie et les formations Quelles garanties que le partenariat avec le CFPB ne soit pas un premier pas vers la sous traitance ?**

**Les formations bancaires de La Poste sont reconnues même par nos concurrents bancaires ! Les formateurs n'ont aucun complexe à avoir par rapport aux formations externes !**